

Réf: Dossier N° 043648

Avis de constitution

SOCIETE « PREMIUM BIEN-ÊTRE SANTE »

Abidjan, Cocody, Les II PLATEAUX 7eme tranche, Lot 2905, Ilot 242

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 22/09/2021 reçus par Me Audrey juriste , PROMOTEUR, enregistrés au CEPICI, le 30/09/2021, il a été constitué une SAS P aux

SOCIETE « PREMIUM BIEN-ÊTRE SANTE »

Santé, bien-être, Sport, Electrostimulation, Kinésithérapie, Ostéopathie, Para médical et vente de matériel para médical, Vente de matériel de santé, Vente de Compléments alimentaires bio et bioéthiques.

Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets

1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Abidjan, Cocody, Les II PLATEAUX 7eme tranche, Lot 2905, Ilot 242

Mme MANIE SAUPY EPOUSE TOURE (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2021-B16-00106 du 02/11/2021 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°32762/GTCA/RC/2021 du 02/11/2021

